



## Salaires non payés et dépôt de bilan

Par **kouakou\_old**, le **04/09/2007** à **00:10**

Bonjour,

Je suis formateur en informatique. Mon centre de formation (une SARL) me doit 2 mois de salaire. J'ai fait un référé. Jugement fin septembre. Malheureusement je viens d'apprendre que ce centre a engagé une procédure de dépôt de bilan. Et crée un autre centre avec un nom différent.

Que puis je reclamer, et comment m'inscrire à l'ANPE.

Cordialement

Par **ly31**, le **04/09/2007** à **08:43**

Bonjour,

Mettez vous en rapport en urgence avec le Tribunal de Commerce du département dans lequel se trouvait votre centre de formation

Vous allez avoir connaissance du Mandataire Liquidateur de cette affaire

Je vous conseille, dès lors, de vous mettre en rapport avec ce dernier qui pourra vous indiquer toute marche à suivre

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **kouakou\_old**, le **04/09/2007** à **11:30**

merci Ly 31